BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1397

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

398 027 151 RCS Paris.
FOURPOINTS.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 2210000.00 EUR.
Adresse : 162, boulevard Haussmann, 75008 Paris.
Précédent propriétaire : 398 027 151 RCS Paris. **FOURPOINTS.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : AMPLEGEST Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 50 boulevard Haussmann 75009 Paris Capital : 1528300.00 EUR Numéro unique d'identification : 494624273 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbee : FOURPOINTS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 162 boulevard Haussmann 75008 Paris Capital : 2210000.00 EUR Numéro unique d'identification : 398027151 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 5743952.00 EUR - passif de 1018421.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : sur la base d'une approche de la valeur réelle des sociétés AMPLEGEST et FOURPOINTS, il a été arreté un rapport d'échange de 0,010 actions ordinaires AMPLEGEST pour 1 action ordinaire FOURPOINTS. En rémunération de l'apport net, 11.049 actions ordinanires nouvelles de AMPLEGEST de 10 euros de valeur nominale chacune, entièrement libérées, seront créées et attribuées à CYRUS GROUPE à hauteur de 2.983 actions ordinanires et Herez Personae à hauteur de 8.066 actions ordinaires, seuls associés de la société absorbée, correspondant à une augmentation de capital social de la société AMPLEGEST d'un montant nominal de 110.490 euros. Montant de la prime de fusion / scission : 4615041.00 EUR. Date du projet commun de fusion : 02.05.2024. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société AMPLEGEST : 03.05.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société FOURPOINTS : 03.05.2024 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..